



Modification de pension alimentaire

Par **brebouillet**, le **09/03/2009** à **17:48**

mon conjoint a un garçon de 10 ans depuis 2 ans elle est passée a 200 euros sachant qu'en plus les charges port le transport de paris en mayenne sont tous a nos frais et la mere de l'enfant ne fourni aucun vetement pour ses sejours chez nous nous venons avec mon compagnon d avoir un 2eme enfants et financierement entre la pension les trajet et les vetements de son fils nous n arrivons plus a joindre les deux bouts
j aimerais savoir si nous pouvons baisser la pension alimentaire sachant que nous avons eu un deuxieme enfant
savoir si c est a sa mere de fournir les vetement ou pas
et si le faits de ne pas etre marier joue sur le montant de la pension alimentaire